

## PROCES VERBAL du Conseil Municipal du 16 Avril 2014

Le seize avril deux mille quatorze à vingt-heures, le conseil municipal de la commune de FAVERGES DE LA TOUR, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel CEZARD, Maire.

**Etaient présents** : Daniel **CEZARD**, Maire – Hugues **SCHIAVO**, Adjoint – Anouck **MICHEL**, Adjointe – Jean-Marc **DAMAIS**, Adjoint – Gabriel **COUTHON** – Claude **JOLY** – Ntelo **KINZONZI** - Chantal **MAJO** – Annie **FERNANDES** – Eric **RABATEL** – Anne-Sophie **REVENU MAGOTTE** – Thomas **PICHEROT** – Cindy **MARREL** – Anne-Laure **VERGER**.

**ABSENTS et excusés** : Gisèle **GAUDET**  
**POUVOIRS** : Gisèle **GAUDET** à Daniel **CEZARD**

**Secrétaire de séance** : Anne-Laure **VERGER**

**Date de la convocation** : 9/04/2014

-----

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

### **Délibérations** :

1. Délibération fixant le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS.
2. Election de la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS

### **Décisions** :

1. Proposition à la CCVT des délégués SICTOM et SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX de Dolomieu-Montcarra
2. Création des comités consultatifs

### **Informations** :

- Travaux Mairie/Poste/Médiathèque
- Travaux voirie
- Contrat d'avenir
- Information sur les tarifs eau et assainissement
- Commission vie scolaire et périscolaire
- Compte rendu AG comité des fêtes
- Foot vétérans et Réunion avec les Présidents d'Associations
- Animation jeunesse
- Bibliothèque : rapport annuel et carnet de voyage
- Dates de diverses réunions
- Divers

## **DELIBERATIONS**

### **Délibération n° D19\_2014**

**Objet** : délibération fixant le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS.

M. Daniel CEZARD, maire à FAVERGES DE LA TOUR, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Lors de sa séance du 14 mars 2008, notre conseil municipal a fixé à 10 le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale.

Il propose de modifier ce nombre de membres en le fixant désormais à 12.

Il rappelle que ces membres sont élus pour une moitié par le conseil municipal, et nommés par le maire pour la seconde moitié.

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le code de l'action sociale et des familles, et notamment son article R 123-7,

**Vu** sa délibération du 14 mars 2008 fixant le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité

**DÉCIDE :**

- **De fixer** à 12 le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale.
- **De rapporter** sa délibération du 14 mars 2008 qui avait fixé ce nombre de membres à 10.

**Délibération n° D20\_2014**

**Objet :** Election de la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS

M. Daniel CEZARD, maire de FAVERGES DE LA TOUR, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

En ce début de mandature municipale, notre conseil municipal doit élire la moitié des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale. Je vous rappelle que par délibération du 16 avril 2014 nous avons fixé à 12 le nombre de membres de ce conseil d'administration.

En application de l'article R 123-8 du code de l'action sociale et des familles, cette élection doit se dérouler à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Le conseil municipal,

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles R 123-7 et R 123-8,

**Vu** sa délibération du 16 avril 2014 fixant le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale,

**Vu** le procès verbal de sa séance d'installation du 16 avril 2014 ,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DÉCIDE :**

De procéder ainsi qu'il suit à l'élection de ses représentants au sein du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

Les listes de candidats présentées par des conseillers municipaux sont les suivantes :

**- 1<sup>re</sup> liste :**

- Mme **MICHEL** Anouck
- Mr **DAMAIS** Jean-Marc
- Mme **MARREL Cindy**
- Mr **KINZONZI** Ntelo
- Mme **FERNANDES** Annie
- Mr **SCHIAVO** Hugues

L'élection se déroule au scrutin secret.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de sièges à pourvoir : 6
- nombre de votants : 15
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- nombre de suffrages exprimés : 15

Sont donc proclamés élus membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

**- 1<sup>re</sup> liste :**

- Mme **MICHEL** Anouck
- Mr **DAMAIS** Jean-Marc
- Mme **MARREL Cindy**
- Mr **KINZONZI** Ntelo
- Mme **FERNANDES** Annie
- Mr **SCHIAVO** Hugues

-----  
**DECISIONS**

**PROPOSITION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES – SICTOM – SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION DE DOLOMIEU MONTCARRA :**

Le conseil municipal propose les délégués aux commissions communautaires :

**SERVICE A LA POPULATION** : titulaire : Anouck MICHEL suppléant : Jean-Marc DAMAIS  
**AMENAGEMENT** : titulaires : Daniel CEZARD suppléant : Ntelo KINZONZI

**ECONOMIE** : titulaire : Hugues SCHIAVO suppléant : Thomas PICHEROT  
**ENVIRONNEMENT** : titulaire : Eric RABATEL suppléant : Gabriel COUTHON

**SICTOM** : titulaire : Hugues SCHIAVO suppléant : Gabriel COUTHON

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION DE DOLOMIEU MONTCARRA** :  
 2 titulaires : Claude JOLY et Gabriel COUTHON  
 2 suppléants : Ntelo KINZONZI et Eric RABATEL

### CREATION DES COMITES CONSULTATIFS

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'il est possible de créer des comités consultatifs pour chaque commission municipale. Ces comités seront composés de personnes non membres du conseil municipal, habitant la commune et désirant participer à des thématiques créées dans chaque commission. Elles seront complétées au fur et à mesure des projets.

#### **VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE :**

##### **Réforme des rythmes scolaires :**

Raphaëlle REVENU CHARVET – Isalia DA SILVA – Catherine DUTHIL – Isabelle CORNELOUP – Claire-line PAGE – Fanny DURAND – Emmanuelle ROCHIER.

#### **CULTURE :**

Annie CEZARD – Claude SAVIGNAT BILLAUDOT – Marie-Madeleine DURAND – Wanda SIMONUTTI.

#### **INFORMATION et COMMUNICATION :**

Thibaut MAGOTTE – Corinne COTTAZ – Florence CHAGNY – Raphaëlle REVENU CHARVET.

#### **BATIMENTS COMMUNAUX :**

Stéphanie MAUCOLIN – Raphaëlle REVENU CHARVET – Jean-Michel BATAILLON – Marc FAURE – Marcel GAUDET – Daniel CHARLIN.

#### **ENVIRONNEMENT :**

Michel CHENAVER

Le conseil municipal approuve la création de ces comités.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### **1. Travaux Mairie/Poste/Médiathèque**

Monsieur le maire informe le conseil municipal de l'avancé des travaux qui ont démarré par les VRD. L'entreprise VERGER a posé le panneau de chantier, elle a commencé les tranchées pour les réseaux d'eau potable, usées, pluviales, réseau EDF, Eclairage public, Telecom etc....

La programmation est la suivante :

**1<sup>ère</sup> phase** : Construction du bâtiment médiathèque et de l'extension au nord de la mairie (chaufferie + bureau) qui devraient se terminer fin novembre.

Déménagement provisoire des services de la mairie dans le bâtiment médiathèque.

**2<sup>ème</sup> phase** : Travaux dans la mairie et création du local agence postale.

Fin des travaux programmée à la fin du mois de mai 2015.

Le mode de chauffage est une chaudière gaz.

#### **2. Travaux voirie**

- **Point à temps** – campagne 2014 : Les travaux d'entretien voirie sont terminés. Globalement, les routes de Faverges sont bien entretenues.
- **Route de Cassejoie** : il est prévu des travaux pour canaliser les eaux pluviales et renforcer l'accotement, par l'Entreprise Julien PONSARD. Ces travaux seront exécutés courant mai.
- **Chemin Saint Martin** : Un bi-couche sera réalisé sur environ 100 mètres jusqu'à l'entrée de la maison Lacroix. La question se pose sur le reste de ce chemin en mauvais état car il est raviné à plusieurs endroits et des ornières se sont formées qui pourraient être comblées par de la caillasse.
- **Chemin sous l'école** : il était prévu un bi-couche sur une partie de cette route mais le Syndicat des Eaux nous prévient que des travaux sur la conduite d'eau potable sont programmés pour le début de l'été. Ces travaux sont donc repoussés au mois de septembre.
- **Suite aux travaux du centre village** il est nécessaire de prévoir le marquage au sol de la route. Ce marquage sera en partie pris en charge par le Syndicat des Eaux.
- **Route des Gorges** : Il est signalé un passage dangereux suite à une coupe de bois. Il est envisagé de mettre en place une signalisation afin de sécuriser les usagers.
- **Carrefour Marion** : Une étude concernant un éventuel aménagement de ce carrefour est en cours.

Intervention de Thomas Picherot qui pose la question sur l'avancée des travaux du réseau électrique aux Communes à savoir, si le bouclage a été fait.

Monsieur le maire précise que les travaux sur la voirie communale concernant les tranchées sont terminés où sur le point d'être finis et que le côté technique et le raccordement aux transformateurs concernent ERDF.

### **3. Contrat d'avenir :**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est opportun d'étudier l'embauche d'un contrat d'avenir pour la rentrée 2014-2015 suite à la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires et afin de seconder l'agent technique. En effet, cette réforme entraîne pour le personnel communal en place, une augmentation de temps de travail et une réorganisation importante. D'autre part, l'agent technique ne peut plus faire face seul à la quantité de travail à effectuer.

Nous avons la possibilité d'engager pour un an, une personne sous contrat d'avenir, aidé à 80 % et qui pourrait effectuer 1/3 de son temps de travail sur l'encadrement des élèves en périscolaire et 2/3 de temps à effectuer de l'entretien divers avec notre agent technique.

Cette démarche est engagée avec l'aide de la Mission Locale et Monsieur le maire doit recevoir une candidate dont le profil s'avère intéressant par sa polyvalence. Elle aura la possibilité d'effectuer 15 jours de stage et ensuite un essai de deux mois.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire donne son accord de principe.

### **4. Tarif eau et assainissement :**

Le comité syndical s'est réuni le 28/02/2014 et lors de cette séance a fixé les nouveaux tarifs de l'eau et de l'assainissement à compter du 01/07/2014.

Il a été décidé à l'unanimité d'augmenter le tarif de l'eau de 2.25 % (abonnement et consommation) et de 5 % les redevances d'assainissement (abonnement et consommation).

Le forfait de contrôle du système d'assainissement non collectif est fixé à 110 € HT.

Monsieur le maire demande aux délégués de prévoir de faire un compte rendu au conseil après chaque réunion du comité syndical afin d'informer l'ensemble des conseillers, des projets de travaux et autres.

### **5. Commission vie scolaire et périscolaire :**

Suite à la réunion de la commission le 14 avril dernier, Hugues SCHIAVO rappelle les différents points abordés. Il rappelle que les horaires ont déjà été fixés par le précédent conseil et transmis à l'éducation nationale qui les a acceptés. Le transport scolaire du mercredi semble poser problème d'horaires et des contacts seront pris avec le Conseil Général qui doit négocier avec le transporteur.

Concernant le financement des différentes activités, il faudra se poser les bonnes questions à savoir : qui finance ? Les utilisateurs ou les contribuables ? Il rappelle que seulement la première année nous bénéficierons de l'aide de l'Etat.

L'organisation sera mise en place par la municipalité et le personnel communal chargé d'encadrer les groupes.

La question est posée de savoir combien d'enfants maximum par encadrant ?

L'organisation sera mise en place définitivement par délibération du conseil municipal.

Suite à cette commission, il est prévu une réunion avec le comité consultatif le 13 mai à 20 heures.

Il sera abordé les points suivants :

- Organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)
- Financement des TAP
- Garderie périscolaire,
- Associations volontaires pour animer des activités durant certains cycles de TAP

### **6. AG du comité des fêtes :**

L'assemblée générale du comité des fêtes a eu lieu le 11 avril. Il y avait très peu d'associations représentées. Il sera nécessaire de provoquer une nouvelle réunion.

### **7. Foot Vétérans et réunion avec les Associations :**

L'association de Foot vétérans de la Bâtie Faverges désire obtenir un accord et une possibilité d'utiliser la Halle afin d'organiser des entraînements de foot en salle ou un match de foot tous les 15 jours.

Ils souhaitent ouvrir leur activité aux favergeois et sont volontaires pour organiser des séances dans le cadre des rythmes scolaires. Ils ne sont pas exigeants du tout sur les créneaux horaires et sont prêts à changer en fonction des autres utilisateurs.

Jean- Marc DAMAIS adjoint aux associations, trouve l'idée intéressante et demande au conseil son avis. Il serait nécessaire de prévoir l'achat de cages de foot spécialement conçues pour ne pas abîmer le sol, la commune serait prête à prendre en charge cet achat.

Pour les plages horaires de la Halle, il est proposé de faire un planning avec tous les utilisateurs en début de saison. Ce planning serait annuel.

Il en sera discuté lors de la réunion prévue le 15 mai à 20 h avec les Présidents d'associations.

Lors de cette réunion, il sera abordé les sujets suivants :

- utilisation des locaux, matériels,
- règlements et état des lieux,
- dossier de demande de subvention,
- communication,
- rôle du comité des fêtes et son fonctionnement....

## **8. Rassemblement motos :**

Deux jeunes favergeois ont été reçus par le maire et l'adjoint à la « jeunesse » pour faire part de leur souhait d'organiser sur la commune, un rassemblement motos. Les élus les ont sensibilisés aux différents problèmes qu'ils risquent de rencontrer et leur ont indiqué qu'ils n'auraient pas d'autorisation pour ce genre de manifestation.

## **9. Animation Jeunesse :**

Jean-Marc DAMAIS informe les conseillers que la communauté de communes organise une après midi multi-activités diverses sur Faverges, le 30 avril. Cette après midi encadrée par Marine, l'animatrice, prévoit du badminton, foot, basket etc.... à la Halle à partir de 14 h. Tous les jeunes de 11-17 ans sont conviés à y participer. Il rappelle que l'animation jeunesse est présente à Faverges tous les Mardis de 17h30 à 19h30. Il est prévu une réunion commission jeunesse ce mardi 23/04 à 20 h, il sera fait une info aux jeunes collégiens.

## **10. Médiathèque municipale :**

Anouck MICHEL, adjointe à la culture, donne lecture du rapport d'activités 2013 de la médiathèque municipale. Elle souligne une augmentation du nombre d'inscrits au cours de l'année 2013 soit 10.27 % de la population. Une augmentation sensible du nombre de prêts de 18.5 %. Elle rappelle les horaires des permanences, les différentes animations faites en partenariat avec le réseau. Il est rappelé que la médiathèque recherche toujours des bénévoles afin de compléter l'équipe.

La prochaine animation prévue est le week end « carnets de voyages » les 17 et 18 mai à la salle des fêtes. Nous accueillerons 7 carnettistes dont Isabel et Jean-Charles sur l'UTAH, Nicolas Jolivet sur la CHINE, Carole Deltenre sur BUENOS AIRES/ARGENTINE, Fabienne Kaufmann et Evelyne Locicero sur l'ESPAGNE/MAROC, Rocchi Sarasvaty sur l'INDE DU SUD et Emilie Géant sur la NOUVELLE ZELANDE. Ces personnes resteront quelques jours sur Faverges et seront logées chez l'habitant. En amont, des ateliers ont fait participer les enfants des écoles.

Anouck MICHEL informe les conseillers qu'elle a rendez-vous la semaine prochaine avec la Fabrique des petites utopies, compagnie de théâtre itinérante, elle leur fera visiter les lieux pour leur intervention lors de la fête du livre fin novembre.

## **11. Dates des diverses réunions :**

Commission jeunesse : le 23 avril à 20 heures local associatif.  
 Commission environnement : le 9 mai à 20 heures salle du conseil.  
 Commission vie scolaire et périscolaires : le 13 mai à 20 heures salle du conseil.  
 Commission bâtiments communaux : le 28 mai à 20 heures salle du conseil.

Prochain conseil municipal le 21 mai à 20 heures.

La séance est levée à 22 h 30.